



## Union Départementale des Syndicats CGT de Savoie



☎ 04 79 62 27 26  
📠 04 79 96 35 18  
E-mail : [ud73@cgt.fr](mailto:ud73@cgt.fr)  
<http://cgtsavoie.org>

M. ERIC JALON  
PREFET DE LA SAVOIE  
Château des Ducs de Savoie  
BP 1801  
73018 CHAMBERY CEDEX

Chambéry, le 15 septembre 2015

Monsieur le Préfet,

Par ce courriel, la CGT Graftech et la CGT 73 demandent l'intervention de l'Etat pour stopper les agissements hors la loi du DRH, M. Rémi TERSIGUEL, DRH « volant » de l'entreprise GRAFTECH.

Avant de prendre connaissance des agissements de ce « Monsieur » par notre délégué syndical, nous vous informons que la direction de Graftech l'a embauché pour 6 mois à 20 000 € par mois. Pourquoi ? Pour que « *le PSE se passe bien* ». Traduction de la CGT : *pour liquider ce fleuron industriel qu'est Graftech*. La CGT déclare qu'embaucher une telle personne est inadmissible. **Et vous, monsieur le Préfet ?**

Notre délégué syndical :

« Nous tenons à vous informer des faits suivants qui se sont déroulés le vendredi 11 septembre dans les locaux de l'usine Graftech de ND de Briançon (73) actuellement en voie de fermeture définitive.

Il était environ 13h15 quand le consultant volant en RH, M.Rémi Tersiguel, a sommé le personnel de quitter les lieux en urgence, pour des raisons de sécurité. Le site était pourtant calme et sécurisé, aucun incendie n'était déclaré, aucun djihadiste signalé. La veille, ce Monsieur avait affiché une note de service informant le personnel de la fermeture exceptionnelle du site à 15h.

Interrogé par le représentant de la CGT présent, M.Tersiguel s'est refusé à donner plus d'explication à cette évacuation soudaine. Plus grave, il convoque notre camarade et le délégué syndical CFE-CGC pour un entretien susceptible de déboucher sur une sanction disciplinaire, pour avoir protesté contre cette évacuation précipitée sans motifs sérieux !

Douze personnes ont été contraintes de quitter les lieux sans ménagement, attendues à l'extérieur par des forces de police et un huissier, déplacées pour rien.

Déjà traumatisées par leur licenciement, quatre salariées expulsées dans un climat de violence verbale, ont été obligées de consulter et se retrouvent en arrêt maladie pour plusieurs jours, à la limite de la dépression.

Nous savons par des contacts avec des militants de notre organisation, que ce M.Tersiguel est coutumier de ce genre de procédure violente à l'égard des salariés en lutte pour leur emploi.

Nous sommes visiblement en présence d'une stratégie de déstabilisation pilotée par Graftech pour affaiblir la mobilisation en faveur d'une reprise du site par un repreneur déclaré.

Vous devez savoir que cela n'arrêtera pas la résistance de la vallée et qu'il vaudrait mieux que Graftech respecte ses engagements à l'égard du repreneur. »

Pour conclure, la CGT fait ses constats :

- ➔ En mettant des chaînes aux grilles de l'usine, nous considérons que nous sommes en plein « lock out »

**Et vous, monsieur le Préfet ?**

La CGT rappelle que cette pratique patronale est interdite en France.

- ➔ En convoquant les délégués syndicaux, la CGT considère que c'est de la discrimination syndicale !

**Et vous, monsieur le Préfet ?**

La CGT rappelle que cette pratique est aussi interdite.

En conclusion :

- La CGT 73 demande à l'Etat d'intervenir pour que cesse les pratiques du DRH à Graftech.
- La CGT 73 demande que nous soyons associés aux réunions pour la reprise industrielle de l'usine.
- La CGT 73 et la fédération de la chimie CGT demandent, par votre biais, Monsieur le Préfet, à monsieur le Ministre de l'Industrie qu'une réponse soit apportée à notre courrier du 30 avril 2015.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,  
Eric GRANATA

